

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.131**

Référence : **11 2023 14**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2511-10 ;

Considérant qu'au début de chaque séance, le conseil d'arrondissement nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Monsieur Florent HUBERT est nommé afin de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\_\*\_

Nombre de votants: 26 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.22.132**

Référence : **11202315**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511- 45 ;

Vu le compte administratif 2022 de l'état spécial du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu la délibération n° 11 2022 24 du Conseil d'arrondissement en date du 8 novembre 2022 adoptant le budget primitif de l'état spécial pour l'exercice 2023 ;

Vu la délibération 2022 DFA 56 du Conseil de Paris en date des 13, 14, 15 et 16 décembre 2022, relative à l'approbation du montant de la dotation des états spéciaux des arrondissements pour le Budget Primitif 2023 ;

Vu la délibération 2023 DFA 23 du Conseil de Paris en date des 5, 6, 7, 8 et 9 juin 2023 relative à l'arrêt des comptes administratifs pour l'exercice 2022, et la délibération 2023 DFA 25 relative à l'approbation de la modification du montant de la dotation des états spéciaux d'arrondissement pour le Budget supplémentaire 2023 ;

Vu l'avis de la Commission prévue à l'article L 2511- 45 qui s'est réunie le 11 avril 2023 ;

Vu le projet de délibération, par lequel Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement propose d'adopter le budget supplémentaire 2023 de l'état spécial du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport de Madame Rosalie LAMIN ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE :** Le budget supplémentaire 2023 de l'état spécial du 11<sup>e</sup> arrondissement, composé de recettes et de dépenses, est arrêté conformément aux états annexés à la présente délibération.

\*\_

Nombre de votants : 23 dont 4 ayant donné pouvoir

Abstention : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11<sup>e</sup> en commun, Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup>, groupe Communiste et Citoyen (23)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\*\_

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.133**

Référence : **2023 DAE 5**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (100.000 euros) et signature de conventions avec 10 organismes lauréats de l'appel à projets des Trophées parisiens de l'Economie Sociale et Solidaire 2023 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 5 relatif à l'attribution de subventions (100.000 euros) et signature de conventions avec 10 organismes lauréats de l'appel à projets des Trophées parisiens de l'Economie Sociale et Solidaire 2023.

-\*-

Nombre de votants : 26 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.134**

Référence : **2023 DAE 6**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (724.000 euros) à 10 organismes d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL et Madame Dominique KIELEMOËS ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 6 relatif à l'attribution de subventions (724.000 euros) à 10 organismes d'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact social.

-\*-

Nombre de votants : 26 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.135**

Référence : **2023 DAE 118**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1, L.2512-1 et L.3211-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (367.000 euros) et signature de conventions avec 11 structures d'insertion par l'activité économique ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 118 relatif à l'attribution de subventions (367.000 euros) et signature de conventions avec 11 structures d'insertion par l'activité économique.

-\*-

Nombre de votants : 26 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.136**

Référence : **2023 DAE 124**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement (19.500 euros) à l'association Fontaine O Livres (11<sup>e</sup>);

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 124 relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement (19.500 euros) à l'association Fontaine O Livres (11<sup>e</sup>).

-\*

Nombre de votants : 28 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.137**

Référence : **2023 DAE 16**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants, L1511-2 et suivants, L1511-3 et suivants, L2224-13 et suivants, et L3211-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (686.000 euros) et signature de conventions avec 20 organismes portant des projets économiques en faveur d'une alimentation durable et solidaire ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 16 relatif à l'attribution de subventions (686.000 euros) et signature de conventions avec 20 organismes portant des projets économiques en faveur d'une alimentation durable et solidaire.

-\*-

Nombre de votants : 28 dont 4 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : Mme Delphine TERLIZZI

Contre : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11<sup>e</sup> en commun, Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup>, groupe Communiste et Citoyen (25)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.138**

Référence : **2023 DAE 76**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention d'investissement (300.000 euros) et signature de convention avec la structure Terra ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 76 relatif à l'attribution d'une subvention d'investissement (300.000 euros) et signature de convention avec la structure Terra.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Contre : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11<sup>e</sup> en commun, Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup>, groupe Communiste et Citoyen (26)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

\_\*\_

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.139**

Référence : **2023 DAE 122**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-3 et L.2511-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (1.270.000 euros) et signature de convention avec Paris Habitat pour un projet immobilier écologique incluant une halle alimentaire durable dans le 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAE 122 relatif à l'attribution d'une subvention (1.270.000 euros) et signature de convention avec Paris Habitat pour un projet immobilier écologique incluant une halle alimentaire durable dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.140**

Référence : **2023 DEVE 37**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (64.000 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement et de sensibilisation à une alimentation durable ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER et Mme Delphine TERLIZZI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DEVE 37 relatif à l'attribution de subventions (64.000 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement et de sensibilisation à une alimentation durable.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.141**

Référence : **2023 DEVE 45**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (66.180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DEVE 45 relatif à l'attribution de subventions (66.180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.142**

Référence : **2023 DEVE 44**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (57.930 euros) à 24 associations pour soutenir la mutualisation des moyens et l'entraide locale citoyenne pour jardiner à Paris dans le cadre de l'appel à projets Jardins Relais 2023 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Florent HUBERT ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DEVE 44 relatif à l'attribution de subventions (57.930 euros) à 24 associations pour soutenir la mutualisation des moyens et l'entraide locale citoyenne pour jardiner à Paris dans le cadre de l'appel à projets Jardins Relais 2023.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.143**

Référence : **2023 DPE 26**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (33.800 euros) et signature d'avenants de prorogation aux conventions avec 2 associations et un bailleur dans le cadre de l'appel à projets « Compostage 2021 » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Alexandre VISCONTINI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DPE 26 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (33.800 euros) et signature d'avenants de prorogation aux conventions avec 2 associations et un bailleur dans le cadre de l'appel à projets « Compostage 2021 ».

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.144**

Référence : **2023 DAC 37**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (50.000 euros) et signature de convention avec l'association Les Athévains (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 37 relatif à l'attribution d'une subvention (50.000 euros) et signature de convention avec l'association Les Athévains (11e).

-\*

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.145**

Référence : **2023 DAC 48**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention d'équipement (50.000 euros) et signature de convention avec la Maison des Métallos (11e) dans le cadre du Budget Participatif 2019 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ et M. Jean-Pierre CORSIA ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 48 relatif à l'attribution d'une subvention d'équipement (50.000 euros) et signature de convention avec la Maison des Métallos (11e) dans le cadre du Budget Participatif 2019.

\_\*\_

Nombre de votants : 24 dont 3 ayant donné pouvoir  
Ne prend pas part au vote : M. François VAUGLIN, M. Patrick BLOCHE, Mme Dominique KIELEMOËS et Mme Chloé SAGASPE

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.146**

Référence : **2023 DAC 134**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (10.000 euros) à l'association Glassbox (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 134 relatif à l'attribution d'une subvention (10.000 euros) à l'association Glassbox (11e).

-\*

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.147**

Référence : **2023 DAC 149**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'une convention relative à l'occupation du mur pignon de l'immeuble du 13 rue Morand (11<sup>e</sup>) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 149 relatif à la signature d'une convention relative à l'occupation du mur pignon de l'immeuble du 13 rue Morand (11<sup>e</sup>).

-\*

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.148**

Référence : **2023 DAC 188**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (37.000 euros) à 10 formations chorales et un orchestre harmonique ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 188 relatif à l'attribution de subventions (37.000 euros) à 10 formations chorales et un orchestre harmonique.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.149**

Référence : **2023 DAC 189**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (53.000 euros) à 8 structures d'enseignement de la musique et des arts plastiques, et signature de deux conventions ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 189 relatif à l'attribution de subventions (53.000 euros) à 8 structures d'enseignement de la musique et des arts plastiques, et signature de deux conventions.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.150**

Référence : **2023 DAC 190**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (2.317.500 euros) et signature d'un avenant avec l'EPCC Maison des Pratiques Artistiques Amateurs ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 190 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (2.317.500 euros) et signature d'un avenant avec l'EPCC Maison des Pratiques Artistiques Amateurs.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.151**

Référence : **2023 DAC 421**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (300.000 euros) à 46 associations au titre de de la culture et des solidarités, de la justice et de la santé ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ et Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DAC 421 relatif à l'attribution de subventions (300.000 euros) à 46 associations au titre de de la culture et des solidarités, de la justice et de la santé.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.152**

Référence : **2023 DDCT 37**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (17.750 euros) à 8 associations au titre de la quote-part du Fonds d'Animation Locale attribuée au 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 37 relatif à l'attribution de subventions (17.750 euros) à 8 associations au titre de la quote-part du Fonds d'Animation Locale attribuée au 11<sup>e</sup> arrondissement.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.153**

Référence : **2023 DDCT 67**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (1.021.850 euros) à 269 associations pour le financement de 413 projets dans les quartiers populaires dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville (2e enveloppe) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 67 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (1.021.850 euros) à 269 associations pour le financement de 413 projets dans les quartiers populaires dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville (2e enveloppe).

-\*-

Nombre de votants : 24 dont 4 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : Mme Delphine TERLIZZI, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Joëlle MOREL, M. Sofiane KADDOUR-BEY et M. Jean-Pierre CORSIA

Contre : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (21)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.154**

Référence : **2023 DDCT 73**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (77.000 euros) à 11 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre du Budget Participatif 2024 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre CORSIA et Madame Delphine TERLIZZI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 73 relatif à l'attribution de subventions (77.000 euros) à 11 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre du Budget Participatif 2024.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.155**

Référence : **2023 DDCT 78**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (150.000 euros) à 15 associations pour le financement de projets sur les quartiers politique de la ville parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI et Madame Joséphine LANFRANCHI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 78 relatif à l'attribution de subventions (150.000 euros) à 15 associations pour le financement de projets sur les quartiers politique de la ville parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes ».

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.156**

Référence : **2023 DDCT 24**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (50.000 euros) à 16 associations au titre du genre dans l'espace public ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 24 relatif à l'attribution de subventions (50.000 euros) à 16 associations au titre du genre dans l'espace public.

-\*

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.157**

Référence : **2023 DDCT 74**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'approbation et signature de la convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller Numérique France Service » avec la Caisse du Dépôt et Consignation ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 74 relatif à l'approbation et signature de la convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller Numérique France Service » avec la Caisse du Dépôt et Consignation.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.158**

Référence : **2023 DDCT 75**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (95.000 euros) à 7 associations dans le cadre de l'appel à projets Parcours Linguistiques à Visée Professionnelle 2023 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Mme Joëlle MOREL ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DDCT 75 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (95.000 euros) à 7 associations dans le cadre de l'appel à projets Parcours Linguistiques à Visée Professionnelle 2023.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.159**

Référence : **2023 DASCO 2**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature de conventions annuelles d'objectifs et l'attribution des subventions associées (942.220 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DASCO 2 relatif à la signature de conventions annuelles d'objectifs et l'attribution des subventions associées (942.220 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires.

-\*-

Nombre de votants : 28 dont 4 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : Mme Delphine TERLIZZI

Contre : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (25)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.160**

Référence : **2023 DASCO 45**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (155.030 euros), de subventions d'équipement (106.280 euros) et de subventions pour travaux (344.427 euros) à des collèges publics parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DASCO 45 relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (155.030 euros), de subventions d'équipement (106.280 euros) et de subventions pour travaux (344.427 euros) à des collèges publics parisiens.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.161**

Référence : **2023 DASCO 57**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2511-2 et L.2512-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la modification de la contribution de la Ville de Paris pour 2023 (715.069,80 euros) aux services de restauration et d'internat de certains collèges publics dotés d'un service de restauration ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DASCO 57 relatif à la modification de la contribution de la Ville de Paris pour 2023 (715.069,80 euros) aux services de restauration et d'internat de certains collèges publics dotés d'un service de restauration.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.162**

Référence : **2023 DASCO 61**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2511-2, L.2511-13 et L.2511-29 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'un avenant à la convention 2022-2024 avec la Caisse des écoles du 11<sup>e</sup> et ajustement de la subvention 2023 (6.556.197 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DASCO 61 relatif à la signature d'un avenant à la convention 2022-2024 avec la Caisse des écoles du 11<sup>e</sup> et ajustement de la subvention 2023 (6.556.197 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.163**

Référence : **2023 DASCO 77**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'une convention de partenariat et de participation financière (200.000 euros) relative à l'accompagnement du projet Oasis avec le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement de Paris ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DASCO 77 relatif à la signature d'une convention de partenariat et de participation financière (200.000 euros) relative à l'accompagnement du projet Oasis avec le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement de Paris.

-\*-

Nombre de votants : 26 dont 4 ayant donné pouvoir

Abstention : groupe Changer Paris

Pour : groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (26)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.164**

Référence : **2023 DFPE 91**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (34.994 euros) et signature de conventions avec 6 associations pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées et à favoriser les échanges entre pairs ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 91 relatif à l'attribution de subventions (34.994 euros) et signature de conventions avec 6 associations pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées et à favoriser les échanges entre pairs.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.165**

Référence : **2023 DFPE 118**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (159.500 euros) et signature de conventions avec 8 associations pour leur activité de médiation familiale, et avec 2 associations pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre parents/enfants ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 118 relatif à l'attribution de subventions (159.500 euros) et signature de conventions avec 8 associations pour leur activité de médiation familiale, et avec 2 associations pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre parents/enfants.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.166**

Référence : **2023 DFPE 111**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (130.652 euros) et signature d'un avenant n° 3 avec l'association Ozar Hatorah Paris 11 Crèche (11<sup>e</sup>) pour la crèche collective (11<sup>e</sup>) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick BLOCHE ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 111 relatif à l'attribution d'une subvention (130.652 euros) et signature d'un avenant n° 3 avec l'association Ozar Hatorah Paris 11 Crèche (11<sup>e</sup>) pour la crèche collective (11<sup>e</sup>).

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11e en commun et groupe Changer Paris (22)

Contre : Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup> et groupe Communiste et Citoyen (7)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.167**

Référence : **2023 DFPE 110**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (147.439 euros) et signature d'un avenant n°3 avec l'association Institutions Ganone Yad (4e) pour la crèche collective (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick BLOCHE ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 110 relatif à l'attribution d'une subvention (147.439 euros) et signature d'un avenant n°3 avec l'association Institutions Ganone Yad (4e) pour la crèche collective (11e).

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11e en commun et groupe Changer Paris (22)

Contre : Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup> et groupe Communiste et Citoyen (7)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.168**

Référence : **2023 DFPE 129**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (845.932 euros) à 5 associations et signature d'avenants pour le fonctionnement des Relais Petite Enfance ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 129 relatif à l'attribution de subventions (845.932 euros) à 5 associations et signature d'avenants pour le fonctionnement des Relais Petite Enfance.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.169**

Référence : **2023 DFPE 139**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (974.496 euros) à 13 associations, signatures de conventions et avenants à conventions pour la gestion de 22 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la CAF ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 139 relatif à l'attribution de subventions (974.496 euros) à 13 associations, signatures de conventions et avenants à conventions pour la gestion de 22 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la CAF.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.170**

Référence : **2023 DFPE 141**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (75.000 euros) et signature d'une convention avec l'association L'École des Parents et des Éducateurs pour ses actions visant à favoriser les échanges entre pairs dans le 11<sup>e</sup> et sur tout Paris ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE et Monsieur Nour DURAND-RAUCHER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 141 relatif à l'attribution d'une subvention (75.000 euros) et signature d'une convention avec l'association L'École des Parents et des Éducateurs pour ses actions visant à favoriser les échanges entre pairs dans le 11<sup>e</sup> et sur tout Paris.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.171**

Référence : **2023 DFPE 144**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (10.000 euros) et signature d'une convention avec l'association Au Temps du Jeu pour la rénovation et le réaménagement de sa ludothèque Nautilude (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DFPE 144 relatif à l'attribution d'une subvention (10.000 euros) et signature d'une convention avec l'association Au Temps du Jeu pour la rénovation et le réaménagement de sa ludothèque Nautilude (11e).

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 4 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.172**

Référence : **2023 DLH 141**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DLH 141 relatif à l'adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

\_\*\_

Nombre de votants: 26 dont 3 ayant donné pouvoir

Abstention : groupe Changer Paris

Pour: groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (26)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

D.11.23.173

Référence : 2023 DLH 148

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la réalisation au 49-53 boulevard de Ménilmontant / 7-13 passage de la Folie Regnault (11e) d'un programme de Centre d'Hébergement provisoire d'environ 30 places ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY et Monsieur Patrick BLOCHE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DLH 148 relatif à la réalisation au 49-53 boulevard de Ménilmontant / 7-13 passage de la Folie Regnault (11e) d'un programme de Centre d'Hébergement provisoire d'environ 30 places, sous réserve des amendements proposés au Conseil de Paris.

-\*-

Nombre de votants : 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11e en commun et groupe Communiste et Citoyen (22)

Contre : Groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup> et groupe Changer Paris (7)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.174**

Référence : **V 11 2023 40**

**Vœu rattaché à la délibération 2023 DLH 148**

**Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Considérant le projet de délibération 2023 DLH 148 soumis au vote pour avis de ce conseil d'arrondissement,

Considérant la vocation d'espace vert de la parcelle située au 49-53 boulevard de Ménilmontant et 7-13 passage de la Folie Regnault, dite du « Stade de Ménilmontant »,

Considérant la sanctuarisation de la totalité de cette parcelle comme espace vert inscrire au plan local d'urbanisme dit « bioclimatique »,

Considérant la présence d'une parcelle déjà imperméabilisée sur le côté passage de la Folie-Regnault, constituée des anciens vestiaires du stade, des toilettes et du point d'eau,

Considérant l'opportunité réelle de création de surface perméable en pleine terre que nous offre l'aménagement de cette parcelle,

Sur le rapport de Monsieur Jean-Christophe MARTIN,

Sur proposition des élus du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes),

**EMET LE VŒU :**

- Qu'en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme, la parcelle perméable constituée des anciens vestiaires et sanitaires du Stade de Ménilmontant soit réaménagée autour d'un point d'eau et d'un espace de stockage,
- Que ces deux espaces soient abritées dans des constructions de taille modeste, en matériaux écologiques et biosourcés,
- Que la totalité de la surface en béton restante après ce réaménagement soit supprimée au profit d'espaces de pleine terre,
- Qu'aucune autre construction pérenne ne puisse être initiée sur la parcelle située au 49-53 boulevard de Ménilmontant et 7-13 passage de la Folie Regnault.

\_\*\_

Nombre de votants : 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Changer Paris (3)

Contre : groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (26)

Mis aux voix, le vœu est rejeté à la majorité

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.175**

Référence : **2023 DLH 116**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'un bail emphytéotique dans le cadre de la location d'immeuble du 123 boulevard de Charonne (11e) à HENEO ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DLH 116 relatif à la signature d'un bail emphytéotique dans le cadre de la location d'immeuble du 123 boulevard de Charonne (11e) à HENEO.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.176**

Référence : **2023 DSP 2**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-2 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations (1.971.178 euros) et signature d'avenants pour les Centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DSP 2 relatif à l'attribution de dotations (1.971.178 euros) et signature d'avenants pour les Centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif.

-\*

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.177**

Référence : **2023 DSP 81**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-3, L2511-13 et L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (12.070 euros) et signature d'une convention avec la SELAS IPSO pour l'agrandissement d'un cabinet médical de groupe au 73 rue de Montreuil (11e) dans le cadre du dispositif Paris Med' ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DSP 81 relatif à l'attribution d'une subvention (12.070 euros) et signature d'une convention avec la SELAS IPSO pour l'agrandissement d'un cabinet médical de groupe au 73 rue de Montreuil (11e) dans le cadre du dispositif Paris Med'.

\_\*\_

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.178**

Référence : **2023 DSOL 36**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (985.900 euros) dans le cadre d'une convention annuelle avec les associations du réseau des espaces de proximité ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DSOL 36 relatif à l'attribution de subventions (985.900 euros) dans le cadre d'une convention annuelle avec les associations du réseau des espaces de proximité.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.179**

Référence : **2023 DSOL 38**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (6.483.789 euros) et signature d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations gestionnaires de 29 centres sociaux et socioculturels de Paris et à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DSOL 38 relatif à l'attribution de subventions (6.483.789 euros) et signature d'avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations gestionnaires de 29 centres sociaux et socioculturels de Paris et à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.180**

Référence : **2023 DSOL 49**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (164.600 euros) et signature de conventions avec 33 associations dans le cadre de la prévention des rixes inter-quartiers entre jeunes et des conduites à risques ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Nour DURAND-RAUCHER ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DSOL 49 relatif à l'attribution de subventions (164.600 euros) et signature de conventions avec 33 associations dans le cadre de la prévention des rixes inter-quartiers entre jeunes et des conduites à risques.

\_\*\_

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.181**

Référence : **2023 DSOL 59**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de participations (3.391.198 euros) pour l'année 2023 aux 6 Maisons des Aînés et des Aidants dans le cadre des Dispositifs d'Appui à la Coordination, au titre des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) autorisés à Paris ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Aymeric DE TARLÉ ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DSOL 59 relatif à l'attribution de participations (3.391.198 euros) pour l'année 2023 aux 6 Maisons des Aînés et des Aidants dans le cadre des Dispositifs d'Appui à la Coordination, au titre des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) autorisés à Paris.

\_\*\_

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

\_\*\_

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.182**

Référence : **2023 DVD 43**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1617-3, D1617-19, l'annexe I, L.2333-87, L.2512-14, R.2512-1, D.2512-2 et R.2333-120-1 à R.2333-120-67 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à des mesures de simplification du stationnement de surface ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DVD 43 relatif à des mesures de simplification du stationnement de surface.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Abstention : groupe Changer Paris

Pour: groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (26)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.183**

Référence : **2023 DVD 83**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'approbation du plan d'actions triennal 2024-2026 et l'autorisation de solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du Plan Vélo ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DVD 83 relatif à l'approbation du plan d'actions triennal 2024-2026 et l'autorisation de solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du Plan Vélo.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.184**

Référence : **2023 DVD 57**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (273.500 euros en fonctionnement et 201.635 euros en investissement) à 25 associations et signature de conventions associées dans le cadre du Plan Vélo 2021-2026 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DVD 57 relatif à l'attribution de subventions (273.500 euros en fonctionnement et 201.635 euros en investissement) à 25 associations et signature de conventions associées dans le cadre du Plan Vélo 2021-2026.

-\*-

Nombre de votants : 28 dont 3 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : Mme Delphine TERLIZZI

Contre : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (25)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.185**

Référence : **2023 DVD 76**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (29.500 euros) et signature de conventions avec 6 associations pour leurs actions contribuant au partage de l'espace public et à la Stratégie Paris Piéton ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DVD 76 relatif à l'attribution de subventions (29.500 euros) et signature de conventions avec 6 associations pour leurs actions contribuant au partage de l'espace public et à la Stratégie Paris Piéton.

-\*

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*

Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023

**D.11.23.186**

Référence : **2023 DJS 73**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (242.000 euros), signatures de conventions et d'avenants avec 55 associations de jeunesse au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joséphine LANFRANCHI et Mme Joëlle MOREL ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DJS 73 relatif à l'attribution de subventions (242.000 euros), signatures de conventions et d'avenants avec 55 associations de jeunesse au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.187**

Référence : **2023 DJS 75**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (216.500 euros), signatures de conventions et avenants avec 59 associations de jeunesse au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joséphine LANFRANCHI et M. Jean-Pierre CORSIA ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DJS 75 relatif à l'attribution de subventions (216.500 euros), signatures de conventions et avenants avec 59 associations de jeunesse au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.188**

Référence : **2023 DJS 76**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (281.000 euros), signatures de conventions et d'avenants avec 73 associations de jeunesse au titre de l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux vacances ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joséphine LANFRANCHI ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DJS 76 relatif à l'attribution de subventions (281.000 euros), signatures de conventions et d'avenants avec 73 associations de jeunesse au titre de l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux vacances.

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement  
22 JUIN 2023**

**D.11.23.189**

Référence : **2023 DJS 21**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (25.000 euros) à 23 associations proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 DJS 21 relatif à l'attribution de subventions (25.000 euros) à 23 associations proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville.

-\*-

Nombre de votants: 28 dont 3 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : Mme Delphine TERLIZZI

Contre : groupe Changer Paris (3)

Pour : groupe Paris 11e en commun, Groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen (25)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité.

-\*-

**Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement**  
**22 JUIN 2023**

**D.11.23.190**

Référence : **2023 SG 46**

Le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (617.200 euros) et signature de conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 47 associations dans le cadre du projet « Impact 2024 » et du programme « Transformations Olympiques » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Avis favorable est donné au projet de délibération 2023 SG 46 relatif à l'attribution de subventions (617.200 euros) et signature de conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 47 associations dans le cadre du projet « Impact 2024 » et du programme « Transformations Olympiques ».

-\*-

Nombre de votants: 29 dont 3 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-\*-